

Programme de la journée de rencontre des luttes urbaines

7 novembre 2015, La Halte
Co-organisation IEB et urbAgora

9h *Ouverture des portes, petit déjeuner*

9h45 *Plénière d'ouverture*

Mot de bienvenue des organisateur (5')

Brève présentation (quelques minutes et quelques images) de 8 à 10 collectifs

10h45 *Ateliers du matin*

Les ateliers du matin et ceux de l'après-midi sont conçus pour se suivre, deux par deux.

1. **Le contre-projet et la contre-expertise, le concours d'architecture**

Fréquemment, des collectifs engagés dans une lutte contre un projet d'urbanisme se retrouvent pris dans une logique binaire qui diminue leur capacité à se faire entendre et permet à leurs détracteurs de les caricaturer en « opposants à tout », en « nimbystes ». Une des réponses à cette situation consiste à trianguler le débat, en fabriquant du contre-projet, ou en réclamant des procédures permettant de mettre plusieurs propositions sur la table, par exemple le concours d'architecture.

Intervenants:

- Caroline Minon (Urbagora);
- Isabelle Pauthier (ARAU, sous réserve);
- Pierre Meynaert (IEB);
- Olivier Bastin (ex-Maître architecte Bruxelles, sous réserve)

Observatrice : Géraldine Brausch

2. **Recourir en justice ?**

Face à l'impasse d'un débat public trop souvent cadencé, de nombreux collectifs choisissent de faire appel à la justice pour obtenir l'arrêt d'un projet, faire respecter les droits de certains usagers, ou simplement trouver un moyen de pression dans la négociation avec autorités publiques ou promoteur. Avec succès dans un certain nombre de cas. Avec le risque, en jouant sur des éléments de procédure parfois minimes et très techniques, de perdre de vue la dimension politique du combat ?

Intervenants:

- Hélène Quoidbach (IEB);
- Léopold Renard (Habiter Liège, sous réserve);
- Marco Schmitt (Association quartier Léopold);
- Benjamin Assouad (IEW, sous réserve)

Observateur : Patrick Italiano

3. **Quelle participation du grand public ?**

Les mouvements urbains sont souvent portés par de petits noyaux de militants mais se réclament fréquemment de la participation du plus grand nombre à la chose publique. Y a-t-il là une contradiction ? Est-il souhaitable d'aller vers cette participation très large ? Est-ce possible ? Selon quelles méthodes ?

Intervenants:

- Gwenaël Brees (Plateforme Marolle);
- Nicole Purnode (Bruxelles Ville Santé);
- David Praile (Droit au logement, sous réserve)
- Daniel Richard (FGTB Verviers, sous réserve)

Observateur: John Pitseys (CRISP)

12h30 Temps de midi – petite restauration prévue

14h15 Ateliers de l'après-midi

1. **Quel rapport aux médias ? Et qu'est-ce que changent les réseaux sociaux ?**

Toute lutte doit trouver à se faire connaître et la question du rapport aux médias est souvent très rapidement posée. Comment les différents groupes présents choisissent-ils d'interagir avec la presse ? L'irruption, depuis quelques années des « réseaux sociaux » produit-elle un décentrement des médias traditionnels ?

Intervenants:

- Mathieu Simonson (dewey.be, Ezelstad);
- Isabelle Marchel (Plateforme pentagone);
- La Hache (LLN, sous réserve);

Observatrice: Géraldine Brausch

2. **Victoires tactiques ou victoires culturelles ?**

Certaines luttes urbaines concernent des sujets transversaux difficiles à faire appréhender pour le grand public ou les médias. Souvent ces luttes se cristallisent sur un seul objet, parfois anecdotique, mais permettent de remporter une victoire tactique. Mais que se passe-t-il après ? Que reste-t-il de la complexité du départ ? La victoire provisoire ne risque-t-elle pas de se transformer en défaite politique ?

Intervenants:

- Patrick Wouters (Avenue du Port);
- Loïc Geronnez et Dominique Nalpas (Commons Josaphat);
- Thibaut de Menten (Equipe populaires);
- Alessi dell'Umbria (Marseille)
- ZAD Keeleek (sous réserve);
- Collectif Ceinture alimenterre liégeoise (sous réserve)
- Gabriel Maissin (sous réserve)

Observateur : David Jamar (ULB, sous réserve)

3. **La consultation populaire locale d'initiative citoyenne**

Le droit régional wallon prévoit la possibilité d'organiser des consultations populaires au

niveau communal, à l'initiative de 10 % de la population de la commune. Cet outil, purement consultatif, connaît cependant des limites importantes, qui rendent son usage aléatoire.

Intervenants:

- Marcel Guillaume (Pour la sauvegarde du parc Léopold);
- Les récollets (sous réserve)
- Alain De Clerck (Liège 2015, sous réserve)
- Stratengeneraal (Anvers, sous réserve)

Observateur: John Pitseys

16h30 *Plénière finale*

Panel d'observateurs et d'acteurs.

Echange avec le public

Conclusions

Mathilde Collin (Urbagora) et Mathieu Sonck (IEB)

18h *Fin des travaux (et ouverture du bar)*

19h *Fermeture des portes*